

CONTROLE DES EAUX DE BAINNADES CERTIFICAT

MONCONTOUR

MONCONTOUR - PLAN D'EAU DU GRAND MAGNE (LA DIVE)

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine certifie que le prélèvement d'eau destinée à la baignade effectué le : **17/08/2026** a révélé, après analyse :

Résultat(s) détaillé(s) de la saison

Date du prélèvement	16/06/2026	06/07/2026	21/07/2026	03/08/2026	17/08/2026
CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES mm3/ L	0,001	0,002	0,06	0,255	0,007
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	61	<15	<15	160	15
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	30	30	15	30	15
OXYGÈNE DISSOUS	11	10,8	9,1	8,7	8,8
PH	8,3	8,2	8,5	8,1	8,3
TEMPÉRATURE DE L'EAU	25	29	26	27	25
Interprétation	(*)	(*)	(*)	(**)	(*)

Qualification d'un prélèvement	Bonne qualité (*)	Qualité moyenne (**)	Mauvaise qualité (***)
Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)	<= 100	> 100 et <= 660	> 660
Escherichia Coli (UFC/100 ml)	<= 100	> 100 et <= 1800	> 1800

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

Classement de l'année 2025 : Suffisant

Signé à Poitiers le 20 août 2026
Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires



YVES COTTET

----- Ce présent certificat doit être obligatoirement affiché au niveau du poste de surveillance de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----